

Titre

Offre de services de prévention externe (= SEPPT)

Résumé

Tout employeur est tenu d'adhérer à un service de prévention externe dont les missions sont la *surveillance médicale* et la *gestion des risques*. Les tarifs et les services de base sont fixés par la loi. Voici leur offre pour les boulangeries et les entreprises alimentaires.

Offre de services de prévention externe de Liantis



- Nombre de collaborateurs : 469
- Nombre d'employeurs affiliés : 37.662
- Nombre d'employeurs affiliés dans l'industrie alimentaire : 919 employeurs
- Nombre de travailleurs de l'industrie alimentaire atteints: 23.737 travailleurs
- Nombre de boulangers affiliés : 569

Approche générale

- Orienté vers les PME et les petites entreprises
- **Prévention, santé, sécurité**
- Politique des ressources humaines

Services médicaux

Une équipe pluridisciplinaire :

- examens médicaux
- visites d'entreprises
- participation au CPPT
- conseils
- vaccinations

Offre en matière de bien-être

- accompagnement d'entreprises
- visites d'entreprises



- demandes d'ordre psychosocial
- analyse d'accidents du travail graves
- soutien aux victimes de traumatismes
- élaboration de politiques de bien-être et de santé
- analyses de risques générales et analyses de risques par disciplines : sécurité au travail, hygiène du travail, psychosocial, surveillance de la santé, ergonomie. Spécifiquement pour les petites PME, le **QuickScan** a été élaboré autour de différentes disciplines.

Offre de formations

<https://app.liantis.be/learnings/fr>

Conseils

Centre de connaissances de toutes les disciplines en matière de bien-être au travail + expertise juridique

Offre industrie alimentaire et boulangerie

- Plus de 90 % des clients comptent moins de 20 employés. L'offre de services vise à décharger complètement ces petites entreprises et de prendre en charge le maximum de choses.
- Visites sectorielles d'entreprises : qu'est-ce qui est important pour le client ? Établir ensemble les priorités et les points d'action. Les préoccupations sont recueillies par secteur dans une base de données.
- Plateforme de prévention "mon bien-être au travail" par client, élaborée par secteur avec des exemples de documents, des audits, des conseils stratégiques, une analyse générale des risques...).
- Collaboration concrète avec le secteur de la boulangerie en Flandre occidentale dans le domaine des cartes de consignes de sécurité et des fiches de poste de travail.
- Expertise en HACCP (audit, formation, dossier).
- Si plusieurs visites sont nécessaires dans une entreprise, aucun coût supplémentaire ne sera facturé.

Coordonnées LIANTIS

Zone de couverture : Belgique

Siège social : Bruxelles

Personne de contact alimentation et boulangeries :

Lode Boeve, responsable gestion des risques, 0478/32 41 65, lode.boeve@liantis.be



En cas de problème avec votre dossier :

Peter Tramaseur, coordinateur qualité, 050/47 47 59 peter.tramaseur@liantis.be

<https://www.liantis.be/nl>
